

# Modalités - Informations - Questions - Parc Astérix

Activité proposée par la Commission Enfance.

Inscription ouverte en priorité aux agents actifs.

La CMCAS de Seine Saint Denis ne prend plus aucun extérieur.

### 1 - Transmettre avec le bulletin d'inscription.

- Le règlement par chèque à l'ordre de la CMCAS de Seine Saint Denis, le chèque sera encaissé en mai 2024.
- L'ensemble des documents doit être transmis avec le bulletin d'inscription, sinon vous ne serez pas inscrit.

En remplissant le bulletin d'inscription, vous validé les Conditions Générales de Vente.

### 2 - Le nombre de place est limité.

Après la date de forclusion, vous recevrez par mail au plus tôt le mardi 14 mai 2024 un message :

- Pour ceux qui sont retenu.
  - Vous aurez une semaine pour vous désister, soit avant le lundi 20 mai 2024. A défaut, vous serez validé, votre règlement sera déposé et nous appliquerons les CGV.
- Pour ceux qui ne sont pas retenu.
  - Vous restez sur liste d'attente en cas de désistement, si vous le souhaitez.
  - Votre règlement vous sera restitué par courrier, il aura été au préalable rayé, toutefois, vous pouvez si vous le souhaitez nous demander la destruction de ce dernier. Ce courrier vous sera envoyé à partir du vendredi 24 mai 2024.

### 3 - Votre participation.

 Votre participation est calculée selon votre coefficient. Avez-vous au préalable mis à jour vos droits ? Voir sur le site de la CMCAS et apporter vos changements via le site de la CCAS, sur votre espace Activ.

## 4 - Horaire et lieu de départ

- Heure de rendez-vous: 18 h 30

- Adresse de rendez-vous : Parc Astérix – 60128 PAILLY

- Accès : autoroute A1 direction Lille, sortie directe Parc Astérix entre les sorties 7 et 8. L'autoroute entre Paris et le Parc Astérix est gratuite.
  - Prendre le RER B en direction de l'Aéroport Charles De Gaulle
  - Descendre à l'arrêt "Aéroport Charles De Gaulle 1"
  - Rendez-vous au guichet « Parc Astérix » où nos hôtesses vous dirigeront vers les navettes dédiées

#### • Navettes:

Au départ de CDG toutes les demi-heures (ajustement des navettes en fonction de la fréquentation)

Premier départ à : de 18h15 à 00h30 toutes les 30 minutes

Tarif A/R: 10€ Adulte et enfant à partir de 3 ans

(-3 ans gratuit)

Fin de l'activité vers : 00 h

### 5 - Rester informer.

- Recevez-vous la newsletter mensuel de la CMCAS ? Alors, avez-vous au préalable mis à jour vos droits. Voir sur le site de la CMCAS. Avoir une adresse électronique valide.
- Ne confondez pas les informations que vous transmettez à votre RH et les informations que vous devez transmettre aux Activités Sociales.
- Vous pouvez également transmettre cette information à vos collègues.
- Consultez le site de la CMCAS, il est mis à jour régulièrement.

### 5- Questions diverses.

- Quand vais-je recevoir ma convocation : AU PLUS TARD LE MARDI 28 MAI 2024
- Comment vais-je recevoir ma convocation : PAR MAIL OU PAR COURRIER
- Y aura-t-il un accompagnateur de la CMCAS?: OUI